



LILLE UNIVERSITE CLUB

180 Avenue Gaston Berger 59000 Lille

Téléphone : 03.79.45.98.98

www.luc.asso.fr - contact@luc.asso.fr

Règlement Paiement Activités Physiques Adaptées et Activités en Balnéothérapie

La Maison Sport-Santé du LUC s'est dotée d'un outil d'inscription, facilitant à la fois le suivi des participants, mais permettant également un accès facilité à l'ensemble des activités pour chacun d'entre eux. Aussi, et afin de procéder à votre inscription, nous renseignerons plusieurs informations, protégées et non accessibles, et qui seront anonymisées lors de l'export de données à des fins statistiques. Vous bénéficierez ainsi d'un droit d'accès à votre compte dès votre inscription.

Afin de procéder à votre inscription, il vous sera également demandé votre prescription d'Activité Physique Adaptée, valable en indiquant la durée pouvant s'étaler sur toute la saison, et si possible en précisant les objectifs d'accompagnement.

Avant de finaliser votre inscription, veuillez noter quelques points concernant le paiement, et l'organisation des activités au cours de l'année.

- 1) Afin de pouvoir participer aux activités, toute personne doit être inscrite au LUC et être à jour du paiement des activités. Nous nous réservons le droit de ne pas donner accès à la séance en cas de manquement.
- 2) Les frais d'inscription au LUC, d'un montant de 50€, sont communs à tous les usagers de la Maison Sport-Santé, et sont valables pour la saison sportive (1^{er} Septembre au 31 Août de l'année suivante). Le montant restera inchangé même pour une entrée dans les dispositifs en cours d'année.
- 3) Les frais d'inscription sont valables pour toutes les activités, mais ne seront payés qu'une fois : en cas de participation à plusieurs activités, ils ne seront facturés qu'une fois durant la saison.
- 4) Les différentes activités ont des tarifs pouvant être différents, en fonction de leur thématique. Il est possible, le cas échéant, de modifier l'activité pratiquée par une autre activité de tarif similaire. Afin de savoir quelles activités vous conviennent ou en cas de doute, veuillez nous contacter.
- 5) Les tarifs minorés concernant les APA (hors balnéothérapie) ne peuvent être garantis dans le temps car liés aux financements obtenus par la Maison Sport-Santé. De même, ils ne peuvent être garantis pour un même participant au-delà de deux saisons après entrée dans le dispositif.
- 6) En cas d'annulation d'une séance par le LUC (contrainte d'organisation ou cas de force majeure), la séance non réalisée vous sera restituée pour une utilisation sur un autre créneau.

**AIKIDO - ATHLETISME - ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES - ANNIVERSAIRES - BABYLUC - BADMINTON - BMX - DANSE CLASSIQUE
DANSE MODERNE - DANSE A DEUX - ECHIQUIER DU NORD - ESCRIME - SAMEDI SPORTIF APRES-MIDI - FOOTBALL - GYMNASTIQUE
CRECHE SPORTIVE - HALTEROPHILIE MUSCULATION - HANDISPORT - HANDILUC - HOCKEY SUR GAZON - JEUNES - JUDO JU-JITSU - KARATE
KYUDO - LOISIRS - NATATION - NATATION ARTISTIQUE - OMNISPORTS - PLONGEE - SPELEOLOGIE - SUBAQUATIQUE COMPETITION
TENNIS - VACANCES - VOILE - VOLLEY BALL - WATER POLO**

Association d'intérêt général

*Déclaration Préfecture du Nord N°1279 en date du 13 juillet 1922 - Agrément Jeunesse et Sports N°2982 en date du 21 mars 1949
Agrément Jeunesse et Education Populaire N°59JEP1576 en date du 20 octobre 2005 - Siret 775 624 372 000 22 - Code APE 9312Z*



LILLE UNIVERSITE CLUB

180 Avenue Gaston Berger 59000 Lille

Téléphone : 03.79.45.98.98

www.luc.asso.fr - contact@luc.asso.fr

- 7) En cas d'absence du participant, l'activité sera facturée. Il est néanmoins possible de participer à un autre atelier en cas d'annulation préalable, que ce soit durant la même semaine ou ultérieurement durant la même saison, sous réserve de disponibilité de places.
- 8) Nous considérons comme préalable toute information transmise à minima 2 semaines avant l'activité lorsqu'il s'agit d'une problématique d'emploi du temps, et 1 mois lorsqu'il s'agit d'un séjour en vacances ou de cure pour 2 semaines consécutives d'absence minimum.
- 9) Le nombre minimal d'ateliers facturés au début de la saison sera de 35 séances (APA) ou 45 séances (Balnéothérapie), avec une évolution de l'offre au cours de l'année au regard des semaines restantes. Il sera possible d'ajouter de nouvelles activités après cette première facturation (2 activités – activités complémentaires sur des périodes données)
- 10) A l'issue de la saison, aucun remboursement ne pourra être effectué, sauf problématique majeure :
 - Problématique de santé nécessitant une suspension d'activités supérieure à 3 semaines (ex : hospitalisation)
 - Contrainte organisationnelle pour le LUC d- mettre en place des activités impliquant l'impossibilité pour la personne de participer aux activités (ex : arrêt d'activités – cumul d'annulations)

Nous priorisons en effet la participation des personnes aux activités en donnant la possibilité de participer à plusieurs activités.

- 11) En cas d'annulation de la participation en cours d'année, la cotisation au LUC ne sera pas remboursée, tandis que seul 50% du coût des activités pourra être restitué, en cas de sommes supérieure au coût de 10 séances.
- 12) Nos dispositifs étant à vocation de santé, il existe bien entendu des cas particuliers et pour lesquels nous ne pouvons être exhaustifs. Si la partie cotisation au club ne pourra faire l'objet de remboursement, nous étudierons les demandes éventuelles des participants, notamment les situations relevant d'une difficulté liée à la santé et impactant leur participation.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :

Par email : maison.sport.sante@luc.asso.fr

Lien la session LUC de la plateforme Goove : [Lien](#)

**AIKIDO - ATHLETISME - ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES - ANNIVERSAIRES - BABYLUC - BADMINTON - BMX - DANSE CLASSIQUE
DANSE MODERNE - DANSE A DEUX - ECHIQUIER DU NORD - ESCRIME - SAMEDI SPORTIF APRES-MIDI - FOOTBALL - GYMNASTIQUE
CRECHE SPORTIVE - HALTEROPHILIE MUSCULATION - HANDISPORT - HANDILUC - HOCKEY SUR GAZON - JEUNES - JUDO JU-JITSU - KARATE
KYUDO - LOISIRS - NATATION - NATATION ARTISTIQUE - OMNISPORTS - PLONGEE - SPELEOLOGIE - SUBAQUATIQUE COMPETITION
TENNIS - VACANCES - VOILE - VOLLEY BALL - WATER POLO**

Association d'intérêt général

*Déclaration Préfecture du Nord N°1279 en date du 13 juillet 1922 - Agrément Jeunesse et Sports N°2982 en date du 21 mars 1949
Agrément Jeunesse et Education Populaire N°59JEP1576 en date du 20 octobre 2005 - Siret 775 624 372 000 22 - Code APE 9312Z*